



Déclaration SNEP-FSU-91 CDUNSS du Vendredi 09 mai 2025

Mesdames, Messieurs les membres du CDUNSS de l'Essonne,

C'est dans un contexte particulier, d'attente mêlée d'impatience quant à la nomination d'un nouveau DN à la tête de notre fédération, que se tient ce CD-UNSS reporté à deux reprises. Le SNEP-FSU-Essonne souhaite débiter son intervention en rappelant son attachement et son engagement en faveur du sport scolaire.

C'est avec le maintien d'un prix modique de licence pour faciliter l'accès à la pratique sportive et artistique et à la vie associative de tous les élèves,

C'est avec un fonctionnement démocratique ouvert au dialogue constructif entre tous.les les acteurs-trices et les partenaires de l'UNSS,

C'est avec une gestion financière saine et transparente recentrée sur l'article 1 des statuts de notre fédération, à savoir la gestion et l'organisation de la rencontre sportive et artistique favorisant la participation régulière du plus grand nombre de nos licencié-es,

C'est avec la poursuite sans concession de notre engagement pour une UNSS-tremplin vers le monde associatif grâce à ses projets et programmes « génération responsable »,

Et enfin c'est avec des formes de pratiques multiples et variées sur l'ensemble des territoires, que le sport scolaire, modèle éducatif unique de service public du sport et des Arts, prendra ce nouveau départ que nous sommes, au sein de l'éducation nationale, un grand nombre à souhaiter.

Espérons que la nouvelle gouvernance qui sera prochainement choisie par notre ministre, corrige en premier lieu les errances subies ces trois dernières années et réponde aux enjeux modernes du sport scolaire du second degré.

Le SNEP-FSU sera très attentif à la décision prise par la ministre pour la direction nationale de l'UNSS dans les prochains jours.

Nous évoquons ici en septembre dernier nos incompréhensions et nos inquiétudes quant au nouveau règlement fédéral que l'AG de l'UNSS avait rejeté en juin puis finalement adopté début septembre moyennant quelques modifications à la marge. Comme il était à craindre ce nouveau règlement fédéral, censé impulser et développer les activités de l'UNSS, a malheureusement eu parfois tendance, à l'effet inverse. En excluant de certaines compétitions,

les lycéens en retard scolaire, les collégiens cadets et même les élèves de 6^{ème}, ce texte va à l'encontre de son objectif fondamental qui est d'inclure tous les élèves dans les activités sportives et artistiques. Bien que des aménagements aient été réfléchis dans notre département, notamment avec l'organisation de challenge pour les catégories lésées, force est de constater que ce nouveau RF en réduisant le nombre de nos rencontres (moins 45 en totalité cette année par rapport à l'année précédente où on avait déjà constaté une baisse) appauvrit de fait ce qui fait le sel de l'existence de l'UNSS : le nombre et la qualité de ses rencontres.

De plus, la réduction du nombre d'élèves par équipe à 4 pour certaines activités comme en athlétisme où on est passé de 6 à 4 élèves en modifiant la structure même des compétitions, prive là encore nos licencié.es de l'expérience unique d'un championnat de France ou d'un festival national, déjà difficilement accessible pour la plupart. Si ce texte devait véritablement impulser l'UNSS et favoriser l'accès au sport pour tous, il semble malheureusement et comme nous le redoutions, avoir eu cette année l'effet inverse.

Le SNEP-FSU 91 tient par ailleurs à évoquer la baisse annoncée de la subvention du Conseil départemental de l'Essonne sur l'exercice 2025. Nous rappelons et louons l'engagement du département depuis de très nombreuses années maintenant, et regrettons vivement ce choix politique pour cette année. Nous soulignons également les possibilités de dialogue avec les élu-es et les services du département le 16 décembre dernier où le SNEP-FSU 91 et les élu-es des AS ont pu échanger avec les responsables départementaux en charge des sports, sur le risque d'une baisse importante de financement. Cette audience a permis de rappeler la bonne dynamique du sport scolaire essonnien et la double responsabilité du service public du sport scolaire : organiser les rencontres sportives et promouvoir la vie associative dans nos établissements scolaires en cohérence avec les objectifs éducatifs déclinés par la circulaire et les notes de service relatives au sport scolaire. Dans la situation financière actuelle, en plus des efforts déjà consentis dans les districts, cette baisse de la subvention départementale va impacter la qualité de notre activité. Nous souhaitons que les arguments énoncés lors de l'audience, que nous rappellerons aujourd'hui permettent le maintien d'une subvention départementale à la hauteur de la belle dynamique de l'UNSS 91.

Enfin, le SNEP-FSU-91 remercie la DDUNSS-91 pour être maintenant associé aux temps de réflexion et de travail en commun avec les représentant-es des AS-91 et les coordonnatrices des 15 districts essonnien. Ce pas en avant vers ce travail départemental collectif que nous revendiquons et dont tire profit le sport scolaire essonnien, est de bon augure avant les travaux à venir sur le nouveau projet de développement départemental du sport scolaire 91.

Merci de votre écoute.

Bony Axel et Eric Olivero, Représentant-es SNEP-FSU-91